



## Circulation automobile sur le territoire

Au cours des derniers mois, votre conseil municipal a cherché à rendre encore plus sécuritaire la circulation automobile sur son territoire urbain. Les limites de vitesse ont été révisées pour être réduites à 40 km/heure dans certains secteurs plus problématiques : ainsi la vitesse permise a été réduite sur la 1<sup>re</sup> Avenue autant dans le secteur sud que dans le secteur nord et sur la 34<sup>e</sup> Rue dans le secteur entre la route 173 et la ligne d'Hydro Québec. L'entrée en vigueur du nouveau règlement sur les limites de vitesse entrera en vigueur le 4 octobre prochain.

Des indicateurs de vitesse et des bollards ont été installés à des endroits jugés stratégiques et les premières constatations

nous permettent de croire que ces mesures de sécurité auront les effets escomptés. Des bollards ont également été installés devant les locaux de la caisse populaire afin de prévenir les usagers que le stationnement y sera désormais interdit dans le but de favoriser une circulation plus sécuritaire pour les écoliers qui empruntent ce secteur pour se rendre à l'école.

Enfin, vous avez sans doute constaté que la 1<sup>re</sup> Avenue sud vient d'être fermée à la circulation. Nous comptons sur la bonne collaboration des conducteurs automobiles pour prendre l'habitude d'emprunter la route du Pont (30<sup>e</sup> Rue) pour atteindre le pont qui mène du côté ouest.

## Salon des artisans de Notre-Dame-des-Pins

Nous sommes heureux de vous informer de la tenue d'un nouvel événement local les 19 et 20 novembre 2011: **Le Salon des artisans de Notre-Dame-des-Pins.**

Le but de cette activité est de mettre en valeur nos talents et de faire découvrir notre belle municipalité.

Pour ce faire, nous sommes à la recherche d'artisans

résidant à Notre-Dame-des-Pins ou originaires d'ici, qui aimeraient exposer leurs savoir faire dans diverses catégories : bijoux, vitrail, broderie, sculpture, ébénisterie, autres produits et services.

Nous disposons d'un nombre restreint de tables. Ce sera premier arrivé premier servi au coût de 20\$ par table.

Réservez tôt!

Si vous êtes intéressés ou pour de plus amples informations, communiquez avec Dominic Veilleux, ressources en loisirs de la municipalité :

418-957-9634

ou

418-774-9718

### Dans ce numéro :

|                                 |     |
|---------------------------------|-----|
| Décisions du conseil municipal  | 2   |
| Service des loisirs             | 2   |
| Organismes municipaux           | 3-4 |
| Table de concertation des aînés | 5   |
| Saviez-vous que :               | 5   |
| Témoignage du passé             | 6   |

### Notre site internet :

[www.notredamedespins.qc.ca](http://www.notredamedespins.qc.ca)

- Vous pouvez consulter tous les procès verbaux en ligne!

**Le prochain journal à paraître est prévu pour le 15 novembre 2011**  
**Vos articles doivent nous parvenir pour la fin octobre.**

## Quelques décisions du conseil municipal

Lors de la séance tenue le 7 mars 2011, le Conseil a adopté les règlements numéros :

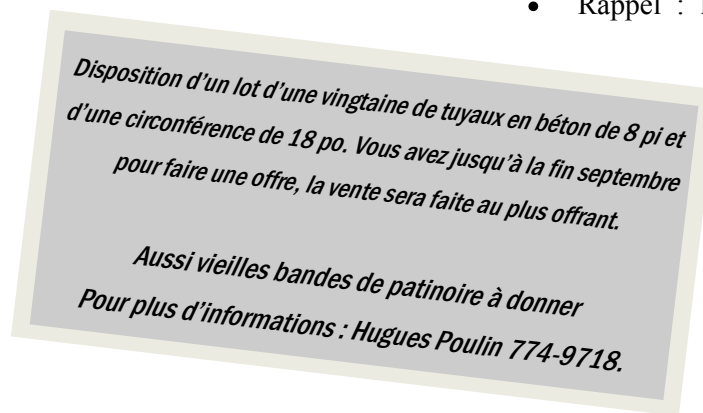
- 189-163A-2011 et intitulé « **Plan d'urbanisme** »;
- 190-187A-2011 et intitulé « **Règlement de zonage** »;
- 191-165A-2011 et intitulé « **Règlement de Lotissement** »;

et lors de la séance tenue le 4 juillet 2011, le Conseil a adopté un règlement portant le numéro 195-2011 concernant le **stationnement dans les rues et espaces municipaux**.


Tout contribuable intéressé à ces règlements peut venir en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau municipal de Notre-Dame-des-Pins.

Des **travaux d'asphaltage** auront lieu dans le rang St-Charles, la 26<sup>e</sup> et la 35<sup>e</sup> Rue et entre la 27<sup>e</sup> et la 28<sup>e</sup> Rue.

Afin d'encourager la **construction de nouvelles résidences et de nouveaux commerces** et de favoriser un développement durable sur son territoire, la municipalité de Notre-Dame-des-Pins accorde une **aide financière pouvant atteindre 1500\$** pour l'achat ou la mise en place d'éléments touchant l'environnement, la prévention incendie et l'urbanisme.



### Autres infos municipales :

- Vous êtes prié(e)s d'apporter vos sacs de feuilles mortes au garage municipal situé au 243, 34<sup>e</sup> Rue, **jusqu'au 13 novembre**. Aucun contenant de feuilles mortes ne sera ramassé en bordure de la route. 
- La liste des personnes endettées pour taxes sera déposée à la séance du 7 novembre 2011.
- Rappel : l'installation des garages de toile est permise du 15 octobre au 15 avril

## Service des loisirs

### Soccer

La première saison de soccer est déjà terminée. 27 enfants étaient inscrits aux activités de soccer. Nous avons pu former deux équipes de jeunes : les 5-8 ans et les 9-12. Un souper hot-dog gratuit suivi d'une partie parents-enfants ont clôturé la saison.

Merci à M. Éric Bouffard et M. Patrick Busque pour leur implication en tant qu'entraîneur et merci aux aides-entraîneurs : Marc-Olivier Roy, Pier-Luc Fortin, Alex Gagné, Jordan Rodrigue et Cédric Lapointe qui ont donné un coup de main aux entraîneurs durant l'été.

Merci à tous les parents et enfants pour cette belle saison. L'an prochain, nous projetons commencer la saison un peu plus tôt.

### Terrain de jeux

36 jeunes se sont inscrits aux activités du terrain de jeux pour l'été 2011. Les activités spéciales ont été grandement appréciées et c'est une expérience à répéter l'an prochain. Nous planifions déjà d'apporter certains correctifs dans le but d'améliorer le service. Il est certain que la prise de présences sera plus systématique afin d'assurer une plus grande sécurité.

### Service de garde

Le service de garde de 7h30 à 9h et de 15h30 à 17h30 a rejoint 24 enfants. Nous songeons à offrir en 2012 la possibilité d'un service de dépannage à la journée pour répondre à des besoins ponctuels de gardiennage.

Merci aux 3 moniteurs de l'été 2011, Émerise Moncion, David Kaba et Érika Gilbert.

Merci aux accompagnateurs, aux parents et aux enfants. Nous sommes satisfaits de la première édition de notre camp de jour et soyez assuré du retour pour la prochaine année.

### Programmation d'automne 2011

Il reste encore quelques places pour les activités débutant la semaine prochaine:

Work-out et yoga pour adultes

Danse hip-hop et théâtre pour jeunes

Inscrivez-vous : 418-774-9718



Les membres du Comité de sauvegarde du pont couvert tiennent à remercier tous les visiteurs qui ont participé à la Fête au vieux pont en août dernier.

Nous remercions également nos commanditaires et les nombreux bénévoles qui ont contribué au succès de l'événement familial en 2011.

Afin de poursuivre le travail au pont couvert et préparer la prochaine Fête, nous avons un besoin urgent de bénévoles et d'administrateurs au sein du Comité.

N'hésitez pas à contacter Sylvie Poulin au 774-4779 [sylviepoulin14@yahoo.ca](mailto:sylviepoulin14@yahoo.ca) ou Claudette Quirion au 774-6724 [claudetteq@hotmail.com](mailto:claudetteq@hotmail.com)

## Nouvelles de l'école l'Éco-Pin

### Message de la direction

Bonjour à tous,

Il me fait plaisir d'assurer la direction des écoles primaires Notre-Dame-du-Rosaire et l'Éco-Pin. J'ai à cœur d'offrir un milieu de vie stimulant et favorable à la réussite scolaire des élèves, cela sera ma priorité.

Au plaisir de vous rencontrer!

Nancy Bégin, directrice  
[nancy.begin@csbe.qc.ca](mailto:nancy.begin@csbe.qc.ca)

### Cueillette d'articles pour bricolage

Nous vous invitons à donner une deuxième vie à vos contenants de plastiques, rouleaux de papier (essuie-tout, papier hygiénique, pellicule plastique, etc.), retailles de tissus ou de laines et autres matériaux pouvant servir au bricolage en les apportant à l'école.

## Chevaliers de Colomb

Nouveau Grand Chevalier : Odias Lapointe

Nos réunions mensuelles se tiennent toujours le 4<sup>e</sup> mardi du mois, prochaine réunion : 27 septembre

Notre local est toujours disponible pour la location : (418) 774-9329

Bienvenue!

La population est invitée à participer au concours Pro-menons-nous dans les bois du 2 octobre au 5 novembre. Un bulletin de participation est remis à l'abonné à chacune de ses visites à la biblio., il doit le remplir sur place et cela donne droit à un tirage. Le prix local est un livre intitulé « Comment reconnaître les arbres en hiver » et le prix régional est un ipad 2 d'Apple d'une valeur de 600\$.

Au cours de l'automne, la biblio. offrira deux ateliers de lecture aux enfants de 3 à 8 ans. Kathy Boucher fera une lecture animée d'un conte et suivra un bricolage correspondant à l'histoire. Ces activités sont gratuites et se donneront au local de la biblio. les samedis 15 octobre et 19 novembre de 10h à 11h et ayant pour thème l'Halloween et Noël. L'inscription pour ces activités peut se faire par téléphone ou lors d'une visite à la bibliothèque sur les heures d'ouverture.

Jeudi soir : 18h30 à 20h30

Dimanche a.m. : 9h45 à 11h45

Le numéro de téléphone pour nous rejoindre est le 418-774-9454

## Le Cercle des Fermières

Vous êtes invités au **déjeuner organisé par le Cercle des Fermières le dimanche 18 septembre 2011** de 8 h à midi au local des Chevaliers de Colomb au 3017 sur la 1<sup>re</sup> Avenue à Notre-Dame -des-Pins, cartes à vendre par les dames fermières ou directement à l'entrée. Des prix de présences seront tirés lors de cet événement.

Par la même occasion, nous invitons les dames qui veulent se joindre à nous, qu'elles peuvent le faire en appelant au numéro ici-bas et même assister à une de nos réunions mensuelles en participant à des échanges, démonstrations, expositions locales, possibilités de cours, sorties en groupe. Notre but c'est de travailler ensemble pour conserver le patrimoine artisanal. Notre slogan :

« Il y a toujours une place pour toi »

Marie-Claire Poulin, présidente

418-774-6539

[marie-claire.poulin@cgcocable.ca](mailto:marie-claire.poulin@cgcocable.ca)

## Politique familiale et des aînés

---

Le comité de la politique familiale et des aînés a organisé sa première rencontre le 11 juillet dernier pour établir un premier contact avec tous ses membres. La grande motivation de chacun à se doter d'une politique familiale pour notre paroisse rend le comité très enthousiaste pour la suite des choses. La prochaine réunion sera en septembre et nous commencerons le travail en donnant une définition de la famille pour notre communauté. À la prochaine parution du journal Le NotreDamois, nous vous présenterons le logo de la politique familiale pour notre municipalité.

À suivre ....

## Manoir de La Roselière

---

Le Manoir de la Roselière, résidence pour personnes retraitées, recherche des projets dans la communauté où la collaboration de résidents serait intéressante pour toutes les parties.

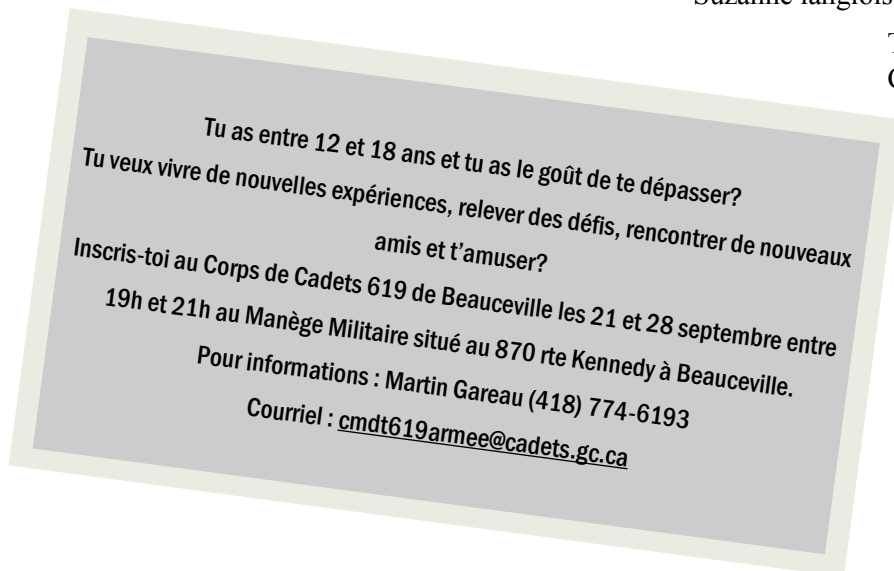
La direction du Manoir est à mettre à jour sa banque de bénévoles pour participer à la vie de la résidence ou pour l'assistance individuelle aux résidents, nous vous invitons à venir partager de votre temps avec nous.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour des informations complémentaires. Au plaisir de vous rencontrer.

Suzanne langlois, directrice générale

Tél : 774-6700

Courriel : [roseliere@cgocable.ca](mailto:roseliere@cgocable.ca)



## Centre d'écoute téléphonique et de prévention du suicide Beauce-Échemins (CEPS)

---

Vous êtes ou vous connaissez quelqu'un qui aurait besoin de partager son deuil? Le Centre d'Écoute téléphonique et de Prévention du Suicide Beauce-Échemins (CEPS) peut vous offrir cette chance. En effet, trois groupes sont à votre disposition, soit pour les adultes (Survivre), pour les adolescents (Les Phénix) et pour les enfants (L'Arc-En-Ciel).

Nous débuterons un groupe dès que nous serons assez nombreux.

Nous vous invitons à vous informez au : 418 228-3106

Au plaisir de vous parler.

### Comment devenir intervenant bénévole?

- Passer l'entrevue de sélection pour s'inscrire à la formation initiale.
- Une formation théorique interactive de 15 heures en relation d'aide et à l'écoute active.
- Une formation théorique avec mises en situation de 15 heures en intervention de situation de crise suicidaire.

# Table de concertation des aînés de Beauce-Sartigan

## Pour mieux vivre dans nos communautés

« Ensemble pour un partenariat gagnant »

De grands défis sont à relever dans nos communautés pour assurer leur développement. Le départ des jeunes, des aînés, des entreprises et des services de proximité en fait partie.

Une organisation municipale ne peut à elle seule relever ces défis, et doit pouvoir compter sur la collaboration des institutions publiques, privées et communautaires, mais surtout sur les personnes qui vivent dans cette communauté.

De nombreuses initiatives citoyennes contribuent à vitaliser un milieu, que ce soit le projet d'un jeune, celui d'une aînée ou encore l'initiative d'un groupe de personnes.

« Toute personne peut décider de déborder de ses intérêts personnels pour s'investir dans la communauté et contribuer au bien-être collectif »  
Monique Lenoir Écho Frontenac 17 déc. 2010.

C'est dans cet esprit que la Table de concertation des aînés Beauce-Sartigan encourage les citoyens et les citoyennes à participer à la vie de leur communauté. « Nos milieux regorgent d'idées et de moyens pour relever ces grands défis, et le partenariat demeure la stratégie idéale pour un développement harmonieux de nos communautés »

Pour stimuler cette participation, la Table des aînés a publié une série de trois chroniques portant sur les conditions gagnantes d'un partenariat fructueux dans nos communautés, soit :

1. Les avantages du travail en partenariat;
2. Les conditions gagnantes d'un bon partenariat;
3. Les défis du partenariat;

Vous pouvez vous procurer une copie de ces documents à votre bureau municipal.

*Jocelyne Rancourt, présidente*

## Prix hommage Chaudière-Appalaches 2011

La Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches a convenu de lancer, à chaque année sur son territoire, une activité de reconnaissance régionale du « Prix Hommage » du Conseil des aînés du Québec.

Cette activité «Prix hommage» vise à reconnaître des personnes âgées de 50 ans et plus qui ont contribué, de façon bénévole, à l'amélioration de la qualité de vie et au mieux-être des aînés de la région de la Chaudière-Appalaches.

Parmi les candidats honorés, qui ont reçu leur distinction lors d'une activité reconnaissance qui s'est tenue le jeudi 16 juin 2011 à la Maison des Aînés de Lévis, **Madame Jeannine Poirier de Notre-Dame-des-Pins a reçu un certificat pour son implication bénévole auprès des aînés.**



## Saviez-vous Que :

Si à chacune des résidences dans la Municipalité, un citoyen jette parmi ses vidanges une quantité équivalente à 100 livres (45 kg) d'herbes, branches, roches, terre, cendre, ou toute autre matière qui est compostable ou recyclable. Il en coûte 2 115\$ de plus à l'ensemble de la population.

### Le compostage domestique :

C'est la décomposition accélérée de vos matières putrescibles (pelures de pommes de terre, de carottes ou vos restes de fruits et de légumes, filtres à

café...) qui lorsque mélangées avec vos feuilles mortes ou votre gazon, vous donnera un excellent fertilisant écologique et naturel.

Plusieurs motivations peuvent vous amener à produire votre propre compost :

- Vous n'achèterez plus d'engrais pour vos fleurs, votre jardin et vos plantes;

- Le compostage domestique fait diminuer de 40% votre volume de déchets envoyés au site d'enfouissement, ce qui entraîne automatiquement une écono-

mie importante pour votre municipalité en frais de transport et d'enfouissement;

- Le compostage domestique diminue la pollution de l'air causée par l'enfouissement des matières organiques qui dégagent des biogaz;

- Pour rendre à la terre ce qu'elle nous a donné.

C'est facile, agréable et aussi simple que le tri de vos matières recyclables (bac bleu), l'essayer c'est l'adopter !

# Témoign du passé, 3<sup>e</sup> épisode : Les corvées pour le bois de chauffage

La région de la Beauce est largement connue pour ses célèbres corvées. Plusieurs se souviendront sans doute de la gigantesque corvée qu'avait suivi l'incendie de l'entreprise Maisons mobiles Glendale à Saint-Joseph-de-Beauce en 1972. En 21 jours, on avait réussi à reconstruire l'usine de 90 000 pieds carrés.



Aujourd'hui les bucheurs utilisent la scie mécanique ou encore une tronçonneuse alors que nos ancêtres travaillaient surtout à la hache ou à la sciote. Dans les cas où ils avaient de plus gros arbres à couper, nos ancêtres utilisaient un godendard. Inutile de mentionner que nos gaillards d'autrefois devaient consentir de grands efforts pour récolter le bois nécessaire au chauffage de leur résidence pour chaque hiver.



Dans notre municipalité comme dans la plupart des municipalités rurales, il y a cependant un type de corvée qui avait lieu chaque année : le sciage du bois de chauffage. Dans la plupart des cas, un propriétaire plus fortuné possédait une scie ronde, un engin actionné par un moteur à essence qui faisait tourner une scie circulaire permettant de débiter (couper en petites bûches pour le poêle à bois) les troncs d'arbres qui avaient été recueillis pendant la saison froide car le transport du bois était plus facile sur des « sleighs à neige ». Le propriétaire de la scie ronde pouvait facilement la transporter sur le site de coupe et il chargeait des frais minimes à ceux à qui il acceptait de la louer. La journée de débitage commençait tôt le matin et toutes les personnes qui participaient à l'activité prenaient part sur l'Heure du midi à un succulent repas communautaire lequel avait été préparé avec affection par la maîtresse de la maison.

La photo 3 ci-après illustre une scie ronde opérée au début des années 20 sur une ferme de Notre-Dame-de-la-Providence.



Dans les faits, la photo date du 31 décembre 1924, soit un peu plus d'un an avant la fondation de la municipalité.

Dès la première bordée de neige, les cultivateurs préparaient leur attelage pour se rendre dans la partie boisée de leur terre afin de récolter le bois de nettoyage, plus souvent qu'autrement du bouleau et du tremble ce qui permettait d'accélérer la pousse du sapin et de l'épinette, des essences qui avaient plus de valeur pour le bois de construction. Ce bois était empilé debout près de la « shed à bois » pour faciliter la manutention lorsque viendrait le temps du débitage. Le débitage du bois est le processus permettant de fendre le bois en morceaux plus petits qui peuvent être brûlés pour servir au chauffage domestique.

Si aujourd'hui les bucheurs peuvent compter sur des tracteurs hydrauliques pour transporter le bois, nos ancêtres devaient se contenter d'un attelage : jusqu'au début des années 1900, on utilisait surtout un attelage tiré par un bœuf ou par



des bœufs. Un peu plus tard, les attelages de chevaux sont apparus. La photo ci-après illustre l'attelage conduit par un ancien maire de Notre-Dame-des-Pins. La photo date aussi de 1924 et illustre bien à quel point les coteaux du côté est de la rivière étaient peu boisés à ce mo-

ment-là. Faut dire que les terres étaient plus largement cultivées dans ce temps-là.

Bien que plus populaire aux États-Unis, la tradition du manèment du godendard se perpétue à travers les fêtes foraines qui ont eu la sagesse d'inscrire cette activité à leur horaire. Jeunes comme moins jeunes y participent avec beaucoup d'enthousiasme et peuvent constater à quel point nos ancêtres besognaient pour joindre les deux bouts!



Crédit photos : Les photos 3 et 4 sont de la collection Aline Bourque et de la collection Jean-Pierre Bourque. La photo du bucheur est tirée du site de Rivière-aux-Graines. Les autres photos de différents articles retracés sur Google. (Source : Pierre Bégin)



**Municipalité Notre-Dame-des-Pins**

2790, 1<sup>re</sup> Avenue  
Téléphone: (418) 774-9718  
Télécopieur: (418) 774-9728

Site internet : [www.notredamedespins.qc.ca](http://www.notredamedespins.qc.ca)  
Messagerie: [notredamedespins@sogetel.net](mailto:notredamedespins@sogetel.net)

**Séance régulière du conseil  
Lundi 3 octobre 2011**